UNION SYNDICALE DES HOSPITALIERS DE NICE
4 Avenue Reine Victoria CS 91179 - 06003 NICE Cedex 1 | https://www.cgt-chudenice.fr
ARCHET : 04.92.03.55.63 | PASTEUR : 04.92.03.76.61 / 04.92.03.34.59 | CIMIEZ : 04.92.03.44.73

DÉCLARATION CGT
CTE DU 4 OCTOBRE 2019
CHU DE NICE

- ***Création du pôle blocs***
- ***Bilan d'activité***

L'introduction des pôles cliniques en 2005 dans les hôpitaux relève de la mise en place de la nouvelle gouvernance des hôpitaux issue des lois de réforme hospitalière « 2002-2007 ».
La CGT avait déjà dénoncé à l'époque le risque majeur de voir une « compétition » s'installer entre les différentes spécialités au sein d'un établissement puisque cette nouvelle gouvernance préparait le terrain à l'introduction de la T2A et donc à la mise en concurrence des pôles quant au financement de leurs activités et la pérennisation de leurs spécialités.

Les analyses de la CGT se sont révélées exactes puisque sur tout le territoire national on a pu constater que les prises en charge des patients se sont principalement concentrées sur les pôles « rentables » c'est à dire ceux à forte valeur ajoutée au détriment des pôles très consommateurs et « peu rentables ».

Cette perversion prévisible et prévue, d'ailleurs, du système a profondément modifier les prises en charges des patients dans un contexte d'hôpital entreprise devenant le modèle dominant des structures de santé :

Tableau de bord, durée moyenne de séjours, GHM, GHS, cotation d'actes, indices divers et variés ont fleuri dans les discours des tutelles et des directeurs loin des réalités de terrain.
Les personnels sont de ce fait confrontés à des injonctions paradoxales des directions dans un contexte de marchandisation de la santé et de pseudo performance qu'on nomme efficience. Cet état de fait porte préjudice au respect de leur éthique professionnelle et de leur déontologie.

La mise en place des pôles a sans doute permis aux directions d'hôpitaux, sous la houlette des directeurs d'ARS, de prendre totalement la main, suivant la volonté du Président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, sur la gestion des services sanitaires et sociaux. Mais le resserrement budgétaire, le chantage à l'activité, la sectorisation forcée et les innombrables restructuration des pôles, conséquences du sous financement de la santé, ont poussé les pôles vers le repli et la recherche de gain de productivité.

Le bilan d'activité montre parfaitement d'ailleurs cette transformation du service public hospitalier qui a été découpé en missions de service public dans le cadre d'une quasi relation client, au sein des différents services de l'hôpital comme vis-à-vis des usagers.

C’est en effet une magnifique plaquette publicitaire qui « communique » beaucoup sur l’excellence mais masque la réalité du travail réel sur le terrain :

- Dégradation permanente des conditions de travail
- Dégradation de la qualité des soins et des prises en charge
- Sous financement chronique entrainant un sous-effectif de plus en plus intenable
- Augmentation des maladies professionnelles et des accidents de travail
- Perte de lits et de spécialités
- Pressions sur l’emploi
- Développement de la précarité des agents

Etc, etc ....

La communication ne fait pas la politique de santé.

C’est pourquoi la CGT, forte de ses analyses qui jusqu’à ce jour se vérifient, et forte dans sa cohérence, se prononce aujourd’hui en CTE contre le projet de création du pôle bloc, considérant de fait que celui-ci ne sera pas en capacité de régler les problèmes des blocs opératoires.
En effet, seule une véritable politique volontariste d’investissement dans le service public hospitalier et dans la santé permettront de recruter suffisamment de médecins anesthésistes, d’infirmiers anesthésistes, de techniques, d’administratifs, de les former et de les accompagner dans un déroulement de carrière qui les motivent à rester à l’hôpital public afin de délivrer à la population, avec le soutien de la sécurité sociale, les soins de qualité qu’ils sont en droit d’attendre de la 5ème puissance économique mondiale.

Nous nous prononçons également contre le bilan d’activité qui compile sur papier glacé une succession d’auto satisfécits sur l’excellence du CHU de Nice et de ses projets, alors que tous les jours les professionnels luttent pour continuer de prodiguer des soins de qualité aux usagers, bien souvent au détriment de leur propre santé.

Les Élus CGT en CTE
CHU de Nice